

FICHE N°13

REGION ACADEMIQUE
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

INFORMATION & CONTROLE PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

ÉCOLE DE PRODUCTION : l'essentiel

Mise à jour 5 avril 2022 (parties surlignées en jaune)

Sources : site national des écoles de production ([lien direct](#)), plaquettes de présentation des écoles de la région Sud, DREETS PACA.

Le texte de référence

Une école de production est une nouvelle modalité de formation initiale sous statut scolaire, reconnue par la Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » dans son article 25.

[Article L443-6](#)

« Les écoles de production sont des écoles techniques privées reconnues par l'Etat au titre de l'article [L. 443-2](#), gérées par des organismes à but non lucratif. Les écoles de production permettent notamment de faciliter l'insertion professionnelle de jeunes dépourvus de qualification. La liste des écoles de production est fixée chaque année par arrêté des ministres chargés de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Les écoles de production dispensent, **sous statut scolaire**, un enseignement général et un enseignement technologique et professionnel, en vue de l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles mentionné à l'article [L. 6113-1](#) du code du travail. Elles mettent en œuvre une pédagogie adaptée qui s'appuie sur une mise en condition réelle de production.

En application de l'article L. 6241-5 du même code, les écoles de production sont habilitées à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage correspondant aux dépenses mentionnées au 1° de l'article [L. 6241-4](#) dudit code. Elles peuvent nouer des conventions, notamment à caractère financier, avec l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises.

L'essentiel

Une nouvelle offre en faveur de la mobilisation pour l'emploi des jeunes dans l'industrie, et dans le cadre du programme gouvernemental « Territoires d'industrie ».

Un modèle issu d'expérimentations montrant des résultats significatifs (93% de taux de réussite à l'examen, 45% de poursuite d'études, 5 à 6 offres d'emploi par élève diplômé à l'issue du parcours de formation.

Une stratégie affirmée d'inclusion par l'industrie : une nouvelle formation initiale (« 3^{ème} voie », entre lycée professionnel et CFA), ouverte aux élèves à partir de 15 ans (en priorité) à 18 ans, « décrocheurs » ou « en voie de décrochage scolaire » et manifestant de l'intérêt pour une formation professionnelle. Des jeunes souhaitant apprendre autrement leur métier, et pour lesquels le système éducatif classique se révèle inadapté.

Un fonctionnement unique, école et entreprise à la fois selon une modalité pédagogique centrée sur le « Faire pour apprendre », démarche centrée sur la pratique et les compétences professionnelles pour appréhender les savoirs associés, tant professionnels que généraux. « *Formation pratique et formation théorique se font ainsi sur un même site, avec des professionnels du métier pour les compétences professionnelles en lien étroit avec les enseignants des matières générales afin d'assurer un enseignement théorique cohérent avec la formation pratique* ».

Ainsi, au minimum 60% de l'horaire total de formation de l'élève sont en situation de production.

Les écoles de production répondent à des commandes d'entreprises et les produits ou services issus des écoles de production sont destinées à la vente dans les conditions réelles du marché.

Des secteurs d'activité cibles : industrie (usinage, chaudronnerie, métallerie, électricité industrielle, textile, etc.), automobile, bâtiment, restauration, métiers du bois, métiers paysagers, agricole.

Un accompagnement individualisé et personnalisé tout au long du parcours de formation.

Une double finalité : la préparation d'un diplôme (CAP, Baccalauréat professionnel) ou Brevet professionnel), la formation à un métier avec un objectif d'excellence, comprenant une préparation à une meilleure intégration à la vie professionnelle (vers l'emploi direct ou la continuation des études professionnelles).

A noter : les formations proposées par les écoles de production demeurent « hors contrat » avec l'Etat. Une des conditions requises pour solliciter le placement sous le régime du contrat d'association tient à un fonctionnement préalable pendant 5 ans en hors contrat.

Un réseau national : la fédération nationale des écoles de production (FNEP), avec une gouvernance associative (association à but non lucratif) assurée par un conseil d'administration et un comité de pilotage spécifique des écoles de production.

Un label : Ecole de production ®

Une présence sur l'ensemble du territoire français : 42 écoles de production (décembre 2021), un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour le financement de nouvelles écoles de production (l'objectif étant le doublement des écoles de production d'ici fin 2023).

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 écoles labellisées et une en projet pour la rentrée 2022

« **Je fabrique mon avenir** », l'école de production Provence – Istres.

Localisation : Pôle Aéronautique -

Pôle Jean Sarrail, 13800 Istres.

Secteur Chaudronnerie – Soudage

Diplômes cibles :

- CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie

Prestations : découpe de tous les métaux, pliage – roulage – cintrage – mise en forme – redressage à froid et à chaud – soudage

Directrice : Anne-Gaëlle Villemiane

villemiane@ecoledeproduction.com

[Lien direct](#) vers le site.

Fask Academy, l'école de

production de confection textile de la région Sud (Fasf pour « Fashion Skills »).

Localisation : Parc Eiffel des

Aygalades, bâtiment E, 35 boulevard

Capitaine Gêze 13014 Marseille.

Secteur : Métiers de la mode

Diplômes cibles :

- CAP Métiers de la mode – vêtement flou
- Bac pro Métiers de la mode – vêtements
- BP Vêtement sur mesure option C – couture flou.

Directrice : Valérie Pintard

vpintard@fask-academy.org

[Lien direct](#) vers le site.

NR Sud, l'école de production en énergie solaire.

Localisation : 1 Bd Charles Livon,

13007 Marseille

Secteur : filière solaire et métiers de l'électricité, chauffage et climatisation basées sur les énergies propres.

Diplômes cibles :

- CAP électricien
- Bac pro Maintenance et efficacité énergétique

Directrice : Clémentine Lacroix

contact@nrsud.fr

[Lien direct](#) vers le site.

En projet une école de production dans le secteur de l'industrie navale portée par l'UIMM Alpes

Méditerranée pour une ouverture en septembre 2022.

Diplôme cible : CAP chaudronnier soudeur.